

## Swissolar, du soleil pour tous

par Alexander Zelenka



### L'industrie solaire contribue à la création de richesses en Suisse.

Pour le seul secteur du photovoltaïque, le produit à l'exportation se monte à environ 2 milliards de francs par an, et 2,3 milliards si l'on compte aussi le solaire thermique.

## immosolaire



**Roger Nordmann**

Conseiller national et président de l'association Swissolar

**«Reste que même avec le projet du Conseil fédéral, nous n'aurons que 20% de courant solaire certifié en 2050.»**

## immosolaire Alors que le Conseil fédéral s'est prononcé en faveur d'une sortie du nucléaire, les partisans du solaire, réunis sous l'égide de Swissolar, se mobilisent pour développer cette source d'énergie disponible en abondance.

«Le soleil fournit chaque jour 5000 fois plus d'énergie que n'en consomme l'humanité entière et 220 fois plus que nous n'en avons besoin en Suisse, aime rappeler Swissolar, l'association suisse des professionnels du solaire ([www.swissolar.ch](http://www.swissolar.ch)).» Président de l'association, le conseiller national socialiste Roger Nordmann précise: «En 2011, le Conseil fédéral et le Parlement se sont prononcés en faveur d'un abandon progressif du nucléaire. Les cinq réacteurs atomiques, qui produisent actuellement 40% de l'électricité en Suisse, ne seront donc pas remplacés. Comme le prévoit la planification indicative du Conseil fédéral, la dernière centrale devra cesser son activité en 2035. Selon nos calculs, la Suisse pourrait couvrir tous ses besoins en électricité par des énergies renouvelables d'ici à 2030!»

### Premier débloccage décidé

Si le photovoltaïque possède indiscutablement le plus grand potentiel de croissance parmi toutes les sources d'énergie renouvelables, l'association plaide pour la création rapide de conditions-cadres adéquates pour le libérer. «Un premier pas a été fait avec le renforcement de la rétribution du courant à prix coûtant (RPC), principal instrument de la Confédération pour encourager les énergies renouvelables, entré en vigueur en janvier 2014, se réjouit Roger Nordmann. Les «petits» projets en attente de financement d'une puissance maximale de 30 kW obtiennent une contribution unique à la construction. Quant au contingent de la RPC ordinaire, il a été triplé, à 150 MW par an.» Autre nouveauté importante: les producteurs solaires ont désormais le droit d'utiliser en temps réel leur courant. Ils sont donc libérés de l'obligation de le réinjecter dans le réseau. De plus, s'ils sont propriétaires de leur logement, ils peuvent également revendre cette électricité, par exemple à leurs locataires. Le tout sans plus avoir besoin de payer le timbre d'acheminement et les redevances, à condition de ne pas utiliser le réseau public. Si ces améliorations sont encourageantes, elles ne sont pas suffisantes, estime le directeur de Swissolar. «Il y a un fort engouement pour les énergies renouvelables. 32000 projets se trouvent encore sur liste d'attente. Les particuliers ont envie d'investir. Il faut encore accélérer le rythme», explique-t-il. Ce dernier salue tout de même le projet de stratégie énergétique du Conseil fédéral, qui passera en décembre au Conseil national: «Lancée par Swissolar, la pétition de PRO SOLAR a produit son effet, puisque le Conseil fédéral a annoncé avoir renoncé à limiter à 600 GWh le photovoltaïque, comme il l'avait initialement envisagé lors de la procédure de consultation.» Ces prochaines années, la baisse des prix de l'électricité solaire se poursuivra, parallèlement à l'augmentation de l'efficacité des installations. «Reste que même avec le projet du Conseil fédéral, nous n'aurons que 20% de courant solaire certifié en 2050, conclut Roger Nordmann. Dans l'intervalle, il faudra faire appel à des importations de courant sale, provenant des centrales à charbon. Nous continuerons à nous battre pour accélérer le développement de l'énergie du soleil. De nombreux propriétaires immobiliers attendent avec impatience de pouvoir équiper leurs toits avec des panneaux solaires!» Lire l'intégralité de l'article sur [www.immorama.ch](http://www.immorama.ch) ■

Publicité

Le changement a du bon...

**Pour toutes vos petites annonces IMMOBILIER**

\* 180'000 lecteurs sur la zone économique 11. Source Remp Mach Basic 2014-02

choisissez

**LE JOURNAL LE PLUS LU À GENÈVE**

**GHI**  
Le journal matin des genevois

www.ghi.ch